

BORDEAUX METROPOLE

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE

Séance du 26 juin 2015
(convocation du 19 juin 2015)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Six Juin Deux Mil Quinze à 09 Heures 30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de BORDEAUX METROPOLE.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FETOUEH Marik, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, Mme LAPLACE Frédérique, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHaire Pierre, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOUE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. REIFFERS Josy à Mme WALRYCK Anne
M. DAVID Alain à M. TOUZEAU Jean à partir de 11 h 10
Mme VERSEPUY Agnès à M. LABARDIN Michel jusqu'à 10 h
M. TURBY Alain à M. SUBRENAT Kévin
Mme BOUDINEAU Isabelle à M. DELLU Arnaud
M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume à Mme TERRAZA Brigitte
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme CHAZAL Solène
Mme CHABBAT Chantal à M. BONNIN Jean-Jacques

Mme FORZY-RAFFARD Florence à M. FRAILE MARTIN Philippe
Mme JARDINE Martine à Mme BOST Christine
M. LAMAISSON Serge à Mme KISS Andréa
M. LE ROUX Bernard à M. TRIJOULET Thierry
Mme LOUNICI Zeineb à M. RAYNAL Franck
M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan à M. FLORIAN Nicolas
Mme RECALDE Marie à M. ANZIANI Alain jusqu'à 11 h
Mme THIEBAULT Gladys à M. RAUTUREAU Benoit

EXCUSE :

M. COLOMBIER Jacques
LA SEANCE EST OUVERTE

**Contrats de co-développement 2015 - Subventions de Bordeaux Métropole -
Conventions - Décisions - Autorisations**

Monsieur HERITIE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre des contrats de co-développement 2015-2017 entre Bordeaux Métropole et les 28 communes, qui seront adoptés lors du présent Conseil, notre Etablissement apporte son soutien sous forme de subventions à diverses manifestations culturelles.

Afin de donner plus de cohérence et de lisibilité à ce soutien aux manifestations culturelles, la présente délibération rassemble l'ensemble des manifestations et actions culturelles du premier semestre 2015 inscrites dans le cadre des contrats de co-développement.

Le montant total des subventions attribuées dans le cadre des contrats de co-développement faisant l'objet de la présente délibération est de 340 200 €.

Ce budget permet de financer cinq grands évènements métropolitains, une initiative trans-communale et trois manifestations communales se déroulant au premier semestre 2015.

Ce budget est constitué par les opérateurs et actions définis dans la liste suivante :

OPERATEURS et ACTIONS	DESCRIPTION DE L'ACTION	BUDGET GLOBAL DE L'ACTION	SUBVENTION ACCORDEE PAR BORDEAUX METROPOLE	% ACCOMPAGNEMENT BORDEAUX METROPOLE
EXPERIMENTATION NUMERIQUE ET CULTURELLE > ville d'Ambarès et Lagrave	<u>Fond d'aide aux communes</u> Il s'agit de s'interroger sur le secteur économique numérique et de participer à sa mise en place dans le champ culturel ou éducatif. Le programme prévisionnel d'actions s'articule autour de 3 axes : - Evénement autour du code et de la robotique - Scénographie numérique et cultures urbaines - Labos numériques – Espaces de découverte et de pratiques	33 540 €	7 500 €	22.36 %
OPERATEURS et ACTIONS	DESCRIPTION DE L'ACTION	BUDGET GLOBAL DE L'ACTION	SUBVENTION ACCORDEE PAR BORDEAUX	% ACCOMPAGNEMENT BORDEAUX

			METROPOLE	METROPOLE
CIRQUES DE CREATION > CREAC de Bègles (Bègles)	<u>Grands évènements métropolitains</u> La saison 2015, marque un nouveau cap dans le développement des projets cirque à Bègles avec quelques 22 000 spectateurs prévus dont les spectacles d'Akoreakro « Klaxon », « Mad in Firland », « Ludor citrik », « Lento » « Nofistate Circus »	328 922 €	50 000 €	15.20 %
ÉCHAPPEE BELLE > EPCC Carré – les Colonnes (Blanquefort/St Médard en Jalles)	<u>Grands évènements métropolitains</u> Il s'agit de la 23 ^{ème} édition du Festival Echappée Belle qui se déroule du 3 au 7 juin 2015 à Blanquefort. Il s'agit d'un rendez vous festif axé sur les arts vivants, théâtre de rue, spectacle de marionnettes éphémères, des arts de la piste, de danse, de la musique... Jumelé avec la ville du Leu Tempo, à la Réunion, le festival accueille chaque année des artistes réunionnais. Cette année, il s'agit de la compagnie Baba Siphon qui présentera leur dernière création « Lapin ».	318 877 €	50 000 €	15.68 %
ESCALE DU LIVRE > Association Escales littéraires Bordeaux Aquitaine (Bordeaux)	<u>Grands évènements métropolitains</u> Il s'agit de la 12 ^{ème} édition de l'Escale du livre qui a eu lieu du 10 au 12 avril 2015. Comme lors de chaque édition, des débats, des rencontres et des cafés littéraires donneront la parole à des écrivains, essayistes et journalistes.	615 500 €	150 000 €	24.37 %
CHAHUTS > Association Arts de la parole (Bordeaux)	<u>Grands évènements métropolitains</u> Il s'agit de la 24 ^{ème} édition du festival. Le festival des arts de la parole Chahuts accueille des propositions artistiques audacieuses et insolites et invite le public dans des théâtres, dans les rues, dans des commerces, chez les gens...	136 767 €	35 000 €	25.59 %
BULLES EN HAUT DE GARONNE > Association Passage à l'art (GPV)	<u>Actions trans-communales</u> Il s'agit d'un projet intercommunal autour de la lecture publique et des pratiques artistiques liées à la bande dessinée sur le territoire du Grand Projet des Villes (GPV). Le festival Bulles en haut de Garonne se décline en plusieurs axes : Mise en place de parcours artistiques et culturels BD sous forme d'interventions scolaires / résidence d'auteur (associé au festival) avec cette année Marzena Sowa / forum de la BD / expositions, rencontres d'auteurs / salon du festival de la BD les 21 et 22 mars 2015.	163 600 €	15 200 €	9.29 %
LES NOCTAMBULES > ville de Saint Aubin de Médoc	<u>Fond d'aide aux communes</u> La ville de St Aubin de Médoc organise la 14 ^{ème} édition du festival Les Noctambules qui se déroulera le samedi 30 mai 2015. Ce festival musical propose une programmation mélangeant rock, reggae, afro/jazz, folk festif dans une ambiance familiale et conviviale. Cette année, la programmation visera un public éclectique avec « Le trottoir d'en face », « Yanis Odua » ou d'autres groupes locaux.	29 585 €	7 500 €	25.35 %
DES SOURIS, DES HOMMES > EPCC Carré – les Colonnes (St Médard en Jalles)	<u>Grands évènements métropolitains</u> La 8 ^{ème} édition du festival international des arts de la scène Des souris, des hommes propose 15 jours de programmation du 15 au 31 janvier 2015. Avec 16 spectacles, 9 nationalités représentées et 8 lieux partenaires, le festival propose une programmation internationale et audacieuse.	189 201 €	15 000 €	7.92 %
OPERATEURS et ACTIONS	DESCRIPTION DE L'ACTION	BUDGET GLOBAL DE L'ACTION	SUBVENTION ACCORDEE PAR BORDEAUX METROPOLE	% ACCOMPAGNEMENT BORDEAUX METROPOLE

FESTIVAL DU LIVRE DE JEUNESSE > ville du Bouscat	<u>Fond d'aide aux communes</u> L'édition 2015 a eu lieu du 25 au 28 mars. Après avoir exploré les thèmes du voyage, des contes, de la gourmandise, la Ville du Bouscat a retenu pour l'édition 2015 le thème du Fantastique. En outre, la Ville du Bouscat organise depuis 3 ans, en prélude de la manifestation, une journée professionnelle ouverte aux professionnels de la chaîne du livre et de la lecture, aux bibliothécaires, aux enseignants, aux étudiants et au grand public intéressé par les questions développées. La journée professionnelle 2015 qui s'est déroulée le 25 mars, a été consacrée aux littératures de l'imaginaire.	52 201 €	10 000 €	19.16 %
--	--	-----------------	-----------------	----------------

<u>Nombre d'opérateurs :</u> 9	<u>Total des subventions accordées par Bordeaux Métropole au titre de la présente délibération :</u> 340 200 €
---------------------------------------	---

Cet ensemble représente pour Bordeaux Métropole une enveloppe budgétaire de 340 200 euros, sur un budget total global de 1 868 749 euros (total des budgets prévisionnels des manifestations), soit une intervention de Bordeaux Métropole à hauteur de 18.20% du budget total, conformément au règlement d'intervention de l'Etablissement.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU le Décret n° 2014-1599 du 23 décembre 2014 portant création de la métropole dénommée « Bordeaux Métropole »,

VU la délibération de la Communauté urbaine de Bordeaux n°2014/0692 du 28/11/2014 relative aux « Orientations générales pour le Budget primitif 2015»,

VU la délibération de la Communauté urbaine de Bordeaux n°2011/0778 du 25/11/2011 relative à l'évolution des compétences et notamment l'annexe 5 « soutien et promotion d'une programmation culturelle des territoires de la métropole »,

Entendu le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE les manifestations précitées relèvent d'une part, des catégories des « grand évènements métropolitains », des « actions trans-communales » et des « fonds d'aide aux communes » et relèvent d'autre part des contrats de co-développement conclus entre notre Etablissement et les 28 communes de Bordeaux Métropole,

DECIDE

Article 1: d'attribuer aux structures mentionnées ci-dessus les subventions correspondantes,

Article 2 : Monsieur le Président de Bordeaux Métropole est autorisé à signer toutes les conventions relatives aux règlements des subventions précitées,

Article 3 : les dépenses relatives au règlement de ces subventions seront imputées au chapitre 65 articles 6574 et 657341; fonction 33 CDR UA01 du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 26 juin 2015,

Pour expédition conforme,
par délégation,
Le Conseiller délégué,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
10 JUILLET 2015

PUBLIÉ LE : 10 JUILLET 2015

M. MICHEL HERITIE